

ARRETE MUNICIPAL n° 2025.178

Objet :
Installation d'un échafaudage
ROUTE DE FILLY

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ♦ Vu le Code de la Sécurité Intérieur et notamment les articles L.111-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ♦ Vu le Code de la Route, et notamment l'article R 411-21-1, R.411-8, R.417-10-10°
- ♦ Vu la demande présentée par l'entreprise ISOBAT 3D pour permettre l'installation d'un échafaudage au niveau de la façade 174 ROUTE DE FILLY 74410 ST JORIOZ.
- ♦ Vu la délibération 2024.103 du 09.12.2024 fixant les tarifs d'occupation du domaine public
- ♦ Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation des usagers et le stationnement, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise ISOBALT 3D, 36 route de l'étang 74650 CHAVANOD, est autorisée à installer un échafaudage sur la chaussée le long du 174 route de filly pour permettre l'exécution de travaux.

Cette autorisation est **valable du 10 novembre 2025 au 14 novembre 2025 inclus**.

Article 2 :

L'entreprise devra obligatoirement laisser un passage pour les véhicules de secours et les transports scolaires d'une largeur minimum de 3m50

Article 3 :

La sécurité des piétons, la pré signalisation et la signalisation réglementaires devront être assurées et mises en place par l'entreprise ISOBALT 3D

L'entreprise s'engage à régler les sommes dues pour l'occupation temporaire du domaine public (délibération n° 2024.103 du 09.12.2024)

Article 4 :

Tous les Agents de la Force Publique seront chargés de l'exécution de cet arrêté.

Il peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la mairie de SAINT-JORIOZ dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le présent arrêté sera :

- ♦ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant Chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Le demandeur : isobat3d@gmail.com

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ♦ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 06.11.2025

Le Maire

Michel BEAL

